



La Lettre

JUIN 2011

Informations Municipales Saint-Caprais de Bordeaux

UNE FIN DE TRIMESTRE TRES ANIMEE

Toute une variété de manifestations diverses a agrémenté les semaines passées. De véritables succès, grâce au travail des bénévoles et organisateurs, auxquels les Saint-Capraisien(ne)s ont répondu avec enthousiasme.

Apéro de l'amitié : le 28 mai, un grand nombre de villageois est venu partager, sous les ombrages de Loustallaut, un apéritif offert par les élus qui ont ensuite invité le personnel municipal à déjeuner.



2 soirées « théâtre » présentées par « les Planches en feu » ont fait salle comble, les 21 et 28 mai.

Trail, le 2 juin « jeudi de l'Ascension », 781 participants ont profité du magnifique parcours préparé par BOOJOVTT.

Le vide grenier proposé par le Comité des Jumelages s'est installé sur la place du village le 7 juin. Parmi de nombreux stands, celui du CCAS a permis de récolter 150 € au profit des œuvres sociales de la commune.

Les spectacles des écoles maternelle (7 juin) et élémentaire (16 juin) ont enchanté les parents des petits écoliers qui se sont appliqués à présenter des numéros de danse, chant, théâtre, accro-sport... hauts en couleurs.

Le repas des accueils périscolaires du 10 juin, a mis en avant les prouesses culinaires des parents et la dextérité des enfants lors de numéros préparés avec les animateurs.

Omelette géante le 11 juin, grâce aux bénévoles de l'association « Saint-Caprais en Fête » et à une météo clémente, ce fut un franc succès autour de l'omelette géante (2011 œufs) et du feu de la Saint-Jean...

Repas MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion) du 17 juin : une belle façon de mettre en valeur le travail des bénévoles au jardin du presbytère, salué par la visite de M. DARMIAN, du Conseil Général.

Commémoration du 18 juin : Entourés des Anciens Combattants représentés par M. BEARNAIS, des membres du Conseil Municipal Enfants se sont joints à M. le Maire pour déposer une gerbe au Monument aux Morts après lecture du message du Ministre de la Défense par le plus jeune élu du Conseil Municipal.

Gala de danse : les Petits Rats de St-Caprais nous ont transportés toute une soirée dans le monde des comédies musicales et des films dansés... un spectacle multicolore qui a fait salle comble ce 18 juin !

Clôture de l'exposition Photos « Instants de lecture » à la bibliothèque : le 24 juin, le plaisir de célébrer l'Art en toute convivialité.

Repas de quartier le 24 juin à la « Courte Paille » et aux « Peupliers » : une centaine de participants.

Fête de la gym : le 25 juin les jeunes gymnastes ont envahi le praticable et présenté le travail de toute une année. Du 22 au 25 juin, **Le Cirque Fratellini** a planté son chapiteau pour 4 représentations au grand plaisir de tous.

ATTENTION !!

En juillet pas de Lettre d'Information Municipale !!

Prochaine parution, fin août.

Bonnes vacances !!!

BLOG

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juin est consultable sur le blog de la mairie : stcapraisbx.blogspot.com

N'OUBLIEZ PAS !

Le marché municipal tous les jeudis matin sur la Place du village.

REPAS DE QUARTIERS

La municipalité félicite les quartiers qui organisent des repas entre voisins, rappelle qu'elle peut mettre à disposition le matériel nécessaire et offre un bon d'achat auprès des commerçants locaux.

PERMANENCE DES ELUS

Compte-tenu de la période des congés d'été, les permanences sont suspendues en juillet et août. Toutefois vous pourrez toujours contacter un élu en vous adressant à la mairie.

TRAVAUX

Allée des peupliers

Le dessouchage et le nettoyage de l'Allée des Peupliers endommagée lors de la tempête de janvier 2009, sont achevés. La plantation de nouveaux arbres se fera à l'automne.

Salle des associations

La terrasse bois, vandalisée en 2008, a été restaurée.

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION CANTINE

L'association Cantine Scolaire Autonome a été dissoute lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 8 juin. Lors de cette assemblée, Philippe FORESTIER a été nommé liquidateur. Affaire à suivre...

RELANCE DU COMITE CONSULTATIF DE LA VIE ASSOCIATIVE

Afin de relancer le C. C. V. A., Bernard MAUPOME, adjoint communal à la vie associative, a réuni les présidents des associations locales lundi 27 juin.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Compte tenu de l'infrastructure des voies d'une part et des directives du code de la route spécifique aux camions poubelles (interdiction d'effectuer des marches arrière) d'autre part, il n'est pas toujours possible de procéder aux ramassages des ordures ménagères au porte à porte. Consciente des problèmes alors occasionnés, la municipalité recherche des solutions adaptées : chemin des Sous-Bois, une solution a été rapidement trouvée ; Chemin de Couder, une réunion s'est tenue le 22 juin entre les riverains, la mairie et le SEMOCTOM... Affaire à suivre.

COLLECTE SELECTIVE :

Le ramassage des poubelles jaunes se fait le jeudi des semaines paires.

Prochaines collectes :

7 et 21 juillet,

4 et 18 août

Le calendrier détaillé du SEMOCTOM est disponible à la mairie.

RAPPEL

Attention ! Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir et surtout à les rentrer au plus vite.

SERVICE DE LA POSTE

La municipalité en son nom et au nom de ses concitoyens a envoyé une lettre de réclamation au responsable territorial de La Poste pour protester contre la fermeture du bureau local du 22 au 27 août et rechercher une solution alternative afin de maintenir ce service public.

LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES PARKINGS !!!

Il est interdit de se garer sur les trottoirs car cela gêne le passage des piétons, des handicapés et des poussettes, engendrant parfois même une certaine dangerosité. Ce manque de civisme relève du non respect du code de la route, passible d'une amende.

SORTIES DE LOTISSEMENTS :

Nous rappelons, que les sorties de lotissements ne sont pas prioritaires.

A NOTER

Un défibrillateur 24h/24h est situé sur le côté droit de la mairie, près d'APRODISC et de la bibliothèque.

RESPECT DU VOISINAGE

Si chacun peut écouter la musique qu'il aime, il est rappelé qu'il n'a pas à en faire profiter ses voisins.

Avec les beaux jours, nous redécouvrons nos jardins et le plaisir de procéder à divers travaux extérieurs, mais l'utilisation de machines bruyantes telles que tondeuses, tronçonneuses, bétonnières ne peut se faire qu'à certains

horaires : Jours ouvrables : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00

Samedi : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

DIVAGATION DES CHIENS

De plus en plus de chiens errants sont signalés en mairie. Cela représente un certain danger.

Nous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer son chien sur la voie publique sous peine de verbalisation. Les chiens récupérés et non réclamés dans la journée sont envoyés en fourrière et le montant de la prestation est facturée à leur propriétaire.

RAPPEL : LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE

Fille ou garçon, le recensement militaire est obligatoire à 16 ans. Vous devez vous présenter tout simplement à la mairie de votre domicile dès votre 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et le cas échéant, de tout document justifiant votre nationalité française.

Une attestation de recensement (à conserver) vous sera délivrée par la mairie. Celle-ci sera à produire lors de l'inscription à divers examens et/ou concours. Vous recevrez également un livret d'information

ATTENTION AUX DEMARCHEURS

Sans autorisation préalable, le démarchage à domicile est interdit. Il peut constituer un moyen de repérer les allées et venues des occupants d'une maison ou d'un appartement, et par conséquent un risque de cambriolage.

Si vous êtes démarché, n'hésitez pas à appeler la mairie pour le signaler.

ADSL : CA BOUGE !

La 1ère tranche des travaux fibre optique finie, c'était la mise en place d'un maillage en fibre optique en vue de connecter les lycées et collèges, les SDIS et certaines zones artisanales

Le Conseil Général doit se positionner sur la poursuite de la deuxième tranche qui est l'élimination des zones grises dont Saint-Caprais fait partie. Ce dernier à travers Gironde Numérique propose d'augmenter son aide financière (de 200 € à 400 €) pour permettre aux foyers trop éloignés des répartiteurs de s'équiper en matériels satellitaires.

Les détails sur cette aide vous seront apportés dans le prochain numéro de fin août 2011.

Fête nationale

Prévoyez d'ores et déjà à votre soirée en famille et avec vos amis...

le Mercredi 13 Juillet à partir de 19h00

Place du Village

Bal animé par « Tropical Music »

Restauration :

- Paëlla, moules/frites, entrecôtes, glaces... proposés par « La Paëlla de Chirchou »
- Stand de produits issus du commerce équitable et buvette tenue par l'association

Concordia.

- Stand de bière « Aliénor » tenu par M. LEFEBVRE brasseur à Saint-Caprais.
- Stand de vin du Château « Le Sens » tenu par M. COURREGÉ, viticulteur à Saint-Caprais.

Retraite aux Flambeaux,

